



## Section 1: Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise responsable

### 1.1 Identification du produit

**Nom du produit:** Latex Solder Mask  
**Codes de produit:** Aucun

### 1.2. Utilisations prévues et non recommandées de la substance ou du mélange

**Restrictions du produit :** ne s'applique pas

### 1.3 Détails sur le fournisseur

**Nom du fabricant:** Nordson EFD LLC  
**Ligne 1 d'adresse du fabricant:** 40 Catamore Boulevard  
**Ville du fabricant:** East Providence  
**État du fabricant:** Rhode Island  
**Code postal du fabricant:** 02914  
**Pays du fabricant:** USA  
**Téléphone de l'entreprise:** +1-401-431-7000  
**Autres téléphones:** ChemTel: Outside of the US, Canada, Puerto Rico and the U.S. Virgin Islands:  
+01-813-248-0585  
China: 400-120-0751  
Brazil: 0-800-591-6042  
India: 000-800-100-4086  
Mexico: 01-800-099-0731

**Distributeur:** EFD International  
**Ligne 1 d'adresse du distributeur:** Unit 14, Apex Business Centre Boscombe Road  
**Ville du distributeur:** Dunstable, Bedfordshire  
**État du distributeur:** LU5 4SB England  
**Site Web du distributeur:** efdproductcompliance@nordsonefd.com

### 1.4 Téléphone pour urgences

**Téléphone d'urgence:** ChemTel Contract# MIS1138399  
United States, Canada, Puerto Rico, and the U.S. Virgin Islands free phone number:  
1-800-255-3924

**Date de révision:** 2019-02-05 20:35:28

**Notes de la section 1:** Conforme au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH)

## Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1. Classification selon la réglementation européenne 1272/2008 [CLP]

**GHS Classe Phrases:**

Sensibilisation respiratoire. catégorie 1.  
 Sensibilisation de la peau. catégorie 1.  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - STOT, exposition unique SE.  
 Catégorie 3.  
 Toxicité orale aiguë, catégorie 4

**2.2 Éléments d'étiquette:****Mots de signalement:**

danger

**Avis de danger:**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
 H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

**Avis de sécurité:**

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.  
 P405 - Garder sous clef.  
 P501 - Éliminer le contenu/récepteur dans ...  
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
 P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.  
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P361+P364 - Remove/Take off immediately all contaminated clothing and wash it before reuse.  
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**2.3 Autres dangers****Aperçu des procédures d'urgence:**

\* Allergie au latex \*

Attention: ce produit contient du latex de caoutchouc naturel qui peut provoquer des réactions allergiques au contact de la peau ou des yeux. Les protéines de latex peuvent également se lier aux particules de poudre dans le latex et la poudre peut ainsi agir en tant que support de l'allergène du latex. La poudre en suspension dans l'air peut être créée lors de la manipulation du latex et augmenter le risque de réactions allergiques en raison de l'absorption, via les poumons.

**Section 3: Composition / Information sur les ingrédients****3.2 Mélanges**

Nom d'ingrédient	Numéro CAS	Pourcentage de l'ingrédient	Numéro CE	Commentaires
Ethylene glycol	107-21-1	<5		

H302	H373	Acute Oral Toxicity, category 4	Specific Target Organ Toxicity -STOT Repeated exposure RE, category 2
Titanium Dioxide		13463-67-7	<10
H351	Carcinogenicity, category 2		
Natural Rubber Latex		9006-04-6	>85
H317	H334	Skin Sensitization, category 1	Respiratory sensitisation, category 1

## Section 4: Premiers soins

### 4.1 Description des mesures de premiers soins

- Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Contacter un médecin si l'irritation ou les symptômes de surexposition persistent.
- Contact cutané:** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- Inhalation:** En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

### 4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

- Autres soins d'urgence:** Peut provoquer une réaction allergique de la peau et des voies respiratoires (sensibilisation). Les personnes sensibilisées au latex naturel peuvent éprouver des difficultés respiratoires par contact avec la peau. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Une exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux reins. Peut provoquer un blocage intestinal en cas d'ingestion.

### 4.3 Indications d'attention médicale immédiate et de traitements spéciaux

- Remarque à l'intention des médecins:** Les personnes allergiques au latex ne doivent pas utiliser ce produit. Un avis médical immédiat est nécessaire si vous avez des problèmes respiratoires ou des difficultés respiratoires.

## Section 5: Mesures de lutte anti-incendie

### 5.1 Agent extincteur

- Agents d'extinction:** Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, de l'eau pulvérisée ou un jet diffusé lors de l'extinction d'incendies impliquant ce matériau
- Extincteur peu recommandé:** Indéterminé.

### 5.2 Dangers spéciaux associés à la substance ou au mélange

- Sous-produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone et autres composés organiques inconnus
- Risques inhabituels d'incendie:** Aucun

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre les incendies:** Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
- Équipement de protection:** De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

NFPA incendie:	1
Santé selon NFPA:	2
Réactivité selon NFPA:	0

## Section 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles:** Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée. Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

### 6.2 Précautions environnementales

**Précautions environnementales:** Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage

**Méthodes d'endiguement:** Contenir le déversement avec un matériau absorbant inerte comme de la terre ou du sable. Empêcher que le matériau ne se répande en le couvrant, en établissant un barrage ou par quelque autre moyen. Fournir une aération.

**Méthodes de nettoyage:** Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Jetez dans un récipient approprié pour une élimination ultérieure. Fournir une aération. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon.

### 6.4 Référence aux autres sections

**Autre précaution anti-déversement:** Voir la section 8 pour les informations relatives à l'équipement de protection personnel

## Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7.1 Précautions de manutention sécuritaire

**Manutention:** Utiliser le produit avec une ventilation suffisante. Éviter de respirer les émanations et les vapeurs du produit. Utiliser uniquement conformément aux instructions.

**Consignes spéciales de manutention:** Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

**Habitudes d'hygiène:** Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit. Bien se laver après toute manipulation.

### 7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité

**Entreposage:** Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur, des matériaux combustibles, de la lumière directe du soleil et des substances incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Protéger du gel.

### 7.3 Usages finaux spécifiques

## Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Exposure Guidelines - Ingredient Based:

##### Ethylene glycol:

**ACGIH:** TLV-STEL: C 100 mg/m<sup>3</sup> (H)

France - TWA:	20 ppm
Germany - TWA:	10 ppm
Italy - TWA:	20 ppm
United Kingdom - TWA:	20 ppm
Austria - TLV - TWA:	Aucun
Belgium - TLV - TWA:	Aucun
Czech Republic - TLV - TWA:	Aucun
Denmark - TLV - TWA:	Aucun
Finland - TLV - TWA:	TLV-TWA: 20ppm, 50 mg/m3
France - TLV - TWA:	Aucun
Germany - TLV - TWA:	Aucun
Germany - TLV - TWA:	Aucun
Greece - TLV - TWA:	Aucun
Ireland - TLV - TWA:	Aucun
Italy - TLV - TWA:	Aucun
Netherlands - TLV - TWA:	Aucun
Poland - TLV - TWA:	Aucun
Portugal - TLV - TWA:	Aucun
Spain - TLV - TWA:	Aucun
Sweden - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 ppm, 25 mg/m3
United Kingdom - TLV - TWA:	Aucun
<b>Titanium Dioxide:</b>	
ACGIH:	TLV-TWA: 10 mg/m3
USA - OSHA - TLV - TWA - Total dust:	15 mg/m3
France - TWA - Inhalable Fraction:	11 mg/m3
United Kingdom - TWA - Inhalable Fraction:	10 mg/m3
Austria - TLV - TWA:	Aucun
Belgium - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 mg/m3
Czech Republic - TLV - TWA:	Aucun
Denmark - TLV - TWA:	TLV-TWA: 6 mg/m3 poussière totale
Finland - TLV - TWA:	Aucun
France - TLV - TWA:	TLV-TWA: 11 mg/m3 aérosol inhalable
Germany - TLV - TWA:	Aucun

Greece - TLV - TWA:	Aucun
Ireland - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 mg/mc3 fraction inhalable, fraction respirable à 4 mg / mc3
Italy - TLV - TWA:	Aucun
Netherlands - TLV - TWA:	Aucun
Poland - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 mg/m3
Portugal - TLV - TWA:	Aucun
Spain - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 mg/m3 aérosol inhalable
Sweden - TLV - TWA:	TLV-TWA: 5 mg/m3 aérosol inhalable
United Kingdom - TLV - TWA:	TLV-TWA: 10 mg/m3 10 aérosol inhalable, 4 mg/m3 aérosol respirable

### Natural Rubber Latex:

ACGIH:	TLV-TWA: 0.0001 mg/m3 Peau: peau, sensibilisant, fraction inhalable (I)
Austria - TLV - TWA:	Aucun
Belgium - TLV - TWA:	TLV-TWA: 0.001 mg/m3 (les protéines)
Czech Republic - TLV - TWA:	Aucun
Denmark - TLV - TWA:	Aucun
Finland - TLV - TWA:	Aucun
France - TLV - TWA:	Aucun
Germany - TLV - TWA:	Aucun
Greece - TLV - TWA:	Aucun
Ireland - TLV - TWA:	Aucun
Italy - TLV - TWA:	Aucun
Netherlands - TLV - TWA:	Aucun
Portugal - TLV - TWA:	Aucun
Spain - TLV - TWA:	TLV-TWA: 0.001 mg/m3
Sweden - TLV - TWA:	Aucun
United Kingdom - TLV - TWA:	Aucun

## 8.2 Contrôles d'exposition

**Contrôles techniques:** Utiliser les dispositifs appropriés de sécurité intégrée (espaces clos de procédé, système de ventilation locale, etc.) pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Lorsqu'un tel système n'est pas disponible, porter des équipements appropriés et efficaces de protection individuelle respectant les normes de l'OSHA ou de toute autre autorité compétente. Consulter les procédures locales de sélection, de formation professionnelle, d'inspection et d'entretien s'appliquant aux équipements de protection personnelle.

**Protection oculaire:** Lunettes de sécurité avec protections latérales

<b>Protection de la peau:</b>	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
<b>Protection des mains:</b>	Porter des gants de protection appropriés. Consulter les données de fabrication des gants pour obtenir les données de perméabilité.
<b>Protection des voies respiratoires:</b>	Lorsque la ventilation locale est insuffisante à expurger les fumées, un respirateur approuvé ou un appareil respiratoire indépendant devrait être porté.
<b>Habitudes d'hygiène:</b>	Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit. Bien se laver après toute manipulation.

## Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

#### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Odeur d'ammoniac
<b>Ph:</b>	Indéterminé.
<b>Température de fusion:</b>	> 100 °C (> 212 °F)
<b>Température d'ébullition:</b>	100°C (212°F)
<b>Point d'éclair:</b>	Indéterminé.
<b>Température d'inflammation:</b>	Indéterminé.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	Indéterminé.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité:</b>	Dispersable dans l'eau
<b>Gravité spécifique:</b>	1.01
<b>Taux d'évaporation:</b>	Semblable à l'eau.
<b>Coefficient de partition:</b>	Indéterminé.
<b>Pourcentage de composés volatiles:</b>	Indéterminé.
<b>Teneur en COV:</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité:</b>	18,000 – 22,000 CPS
<b>Seuil olfactif:</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés oxydantes:</b>	Non oxydant
<b>Propriétés explosives:</b>	Indéterminé.

### 9.2 Autres informations

## Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

<b>Réactivité:</b>	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
--------------------	--

**10.2 Stabilité chimique**

**Stabilité chimique:** Stable dans des températures et pressions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

**Polymérisation dangereuse:** Non signalé. Le contact avec des matériaux acides peut faire coaguler le latex.

**10.4 Conditions à éviter**

**Conditions à éviter:** Propriétés pyrophoriques des solides et des liquides

**10.5 Matériaux incompatibles**

**Matériaux incompatibles:** Matériaux acides.

## Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Produit:**

**Voie d'exposition:** Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

**Conditions préexistantes aggravées par une exposition:** Les personnes souffrant de problèmes asthmatiques, de bronchites chroniques, d'autres problèmes respiratoires, d'eczéma ou d'autres types de sensibilisation doivent être exclues de tout travail avec ce produit. Une sensibilisation, aucune autre exposition ne doit avoir lieu.

**Effets aigus sur la peau:** Risque de provoquer une irritation.

**Effets aigus sur les yeux:** Risque de provoquer une irritation.

**Ethylene glycol:**

**Toxicité oculaire:** Administration dans les yeux - Test de Draize Standard de lapin: 500 mg / 24H [Léger]  
Administration dans les yeux - Test de Draize de Lapin Standard: 100 mg / 1H [Doux]  
Administration dans les yeux - Test de Draize Standard de Lapin: 1440 mg / 6H [modéré] (RTECS)

**Toxicité en cas de contact cutané:** Administration sur la peau - DL50 de lapin - Dose mortelle, 50% de mort: 9530 µL / kg [Détails des effets toxiques non signalés, sauf la valeur de la dose mortelle] (RTECS)

**Toxicité en cas d'ingestion:** Orale - DL50 de rat - Dose létale, éliminée à 50%: 4700 mg / kg [Détails des effets toxiques autres que la valeur mortelle signalés]

**Titanium Dioxide:**

**Toxicité en cas d'ingestion:** LD50 Orale - Rat - female - > 5,000 mg/kg

**Toxicité en cas d'inhalation:** LC50 Inhalation - Rat - male - 4 h - > 6.82 mg/l

**Cancérogénicité:** Classification CIRC - Groupe 2B. En outre, le résumé du CIRC conclut: "Non. On pense qu'une exposition importante au dioxyde de titane se produit lors de l'utilisation de produits dans lesquels le titane est lié à d'autres matériaux et est considérée comme un danger uniquement sous forme de poussière.

## Section 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité****Produit:**

**Toxicité pour l'environnement:** Cause des effets toxiques prolongés chez les organismes aquatiques



**Effets du matériau sur les plantes/animaux:** À des concentrations élevées, ce produit peut être dangereux pour les plantes et les animaux.

## 12.2 Persistance et dégradation

### Produit:

**Biodégradation:** Indéterminé.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

**Bio-accumulation:** Indéterminé.

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Produit:

**Mobilité en milieu environnemental:** Indéterminé.

## Section 13: OBSERVATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets:** Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, pour assurer la conformité. Évacuer conformément aux directives de l'EPA et/ou locales et régionales.

## Section 14: INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

**Nom d'expédition DOT:** non réglementé

**Numéro ONU DOT:** non réglementé

**Nom d'expédition IMDG:** non réglementé

**N° ONU IMDG:** non réglementé

**Appellation d'expédition IATA:** non réglementé

**N° ONU IATA:** non réglementé

**Nom d'expédition RID/ADR:** non réglementé

**Numéro ONU RID/ADR:** non réglementé

## Section 15: AUTRES INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

### 15.1. Lois et réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement la substance ou le mélange

#### Regulatory - Product Based:

##### Canada Reg. Status:

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la réglementation sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par ces règlements.

#### Regulatory - Ingredient Based:

##### Ethylene glycol:

##### Canada DSL:

Homologué

État des stocks TSCA: Homologué

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Numéro CE: 203-473-3

**Titanium Dioxide:**

CA PROP 65: IARC : Groupe 2B : potentiel cancérigène pour les êtres humains

Canada DSL: Homologué

État des stocks TSCA: Homologué

Numéro CE: 236-675-5

**Natural Rubber Latex:**

Canada DSL: Homologué

Numéro CE: 232-689-0

**15.2 Évaluation de sécurité chimique**

**Section 16: Informations supplémentaires**

Date de révision: 2019-02-05 20:35:28

Avis de non-responsabilité: Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme exactes. Cependant, aucune garantie n'est expresse ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de l'utilisation de celles-ci. De plus, Nordson EFD LLC n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés à l'utilisateur final par le matériau, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. L'utilisateur final assume les risques liés à l'utilisation de ce matériel.

HMIS:

Health	2
Flammability	1
Reactivity	0
PPE	X

Chronic Health Hazard

Droits d'auteur © 1996-2019 Enviance Inc. Tous droits réservés.